

Charte de prêt des instruments de musique

Le réseau des médiathèques Luberon Mont de Vaucluse souhaite faciliter l'accès à la pratique musicale amateur en proposant des outils, des contenus et une médiation. Désormais, des instruments de musique sont empruntables (guitares, ukulélés, basses...) et prêtés avec des accessoires dans un pack. Pour les guitares et basses électriques s'ajoutent un ampli et un câble jack.

Conditions générales

Le prêt d'instruments est réservé aux adhérents du réseau des médiathèques Luberon Mont de Vaucluse, titulaires d'un abonnement en cours de validité. L'utilisation de ce service implique l'acceptation de la présente charte d'utilisation. Cette charte sera signée par l'usager lors du premier emprunt et conservée au sein de la médiathèque. Puis à chaque prêt d'instrument, un contrat d'emprunt sera fourni, récapitulant le détail du pack prêté ainsi que son état.

L'instrument de musique sera placé sous la responsabilité de l'emprunteur pendant toute la durée du prêt et jusqu'à vérification des matériels et accessoires par les bibliothécaires. La responsabilité civile de l'emprunteur pourra être engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration de l'instrument et de ses accessoires. En cas de non-restitution de l'instrument et de ses accessoires quelle qu'en soit la cause, perte, vol, ou détérioration, un courrier sera adressé à l'emprunteur ou à son représentant légal s'il est mineur, donnant un délai d'un mois pour restituer, racheter ou rembourser (tout ou partie).

Conditions d'utilisation

Le prêt

L'usager devra signer le contrat de prêt de l'instrument. Avant 16 ans, un adulte doit être présent pour l'emprunt.

Un seul prêt d'instrument est possible à la fois par carte.

Le prêt est d'une durée de 3 semaines.

Une vérification (matériel et état de fonctionnement) sera réalisée avec l'usager au moment de l'emprunt.

Le retour

Le retour doit se faire directement auprès des bibliothécaires et non dans les boîtes de retour.

Il s'effectue en deux temps:

- Dans un premier temps le bibliothécaire vérifie, en présence de l'usager, que tous les éléments du pack sont restitués selon le contrat établi au moment de l'emprunt.
- Puis il vérifie le bon état de l'instrument et des accessoires afin de valider le retour.

La réservation

Les instruments sont réservables, soit :

- Directement en s'adressant aux bibliothécaires de chaque médiathèque du réseau LMV.
- Par téléphone : **0490762148**
- Par le site internet des médiathèques : https://www.mediathequeslmv.fr/
- Sur l'application : ma Bibli

Eléments techniques

Le changement des cordes cassées devra être réalisé par un professionnel. L'accordeur est fourni avec une pile en état de marche et devra être rendu dans le même état.

L'emprunteur veillera à :

- Ne pas exposer l'instrument à de grands écarts de température.
- Protéger l'instrument des coups et chocs divers.
- Ne pas stocker l'instrument dans un environnement humide.
- Pour les instruments à cordes : ne pas augmenter la tension des cordes de façon intempestive au risque de casser la corde.

En cas de problème de fonctionnement, (corde cassée...) l'emprunteur s'engage à contacter les discothécaires en se rendant au secteur musique-cinéma de la médiathèque de Cavaillon ou par téléphone au **0490762148**.

Réseau des médiathèques LMV

Nom et signature

Avec la mention « Lu et approuvé »